

MASTER INTE#GRE# FRANCO-ALLEMAND EN DROIT DE L'ENTREPRISE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master (LMD)

Domaine ministériel : Droit, Economie, Gestion

Présentation

Créé en 2008, ce **Master franco-allemand (Cergy-Düsseldorf) en droit de l'entreprise** s'adresse aux étudiants qui ont suivi **une double formation en droit français et en droit allemand**, sanctionnée par une **licence française**, et l'obtention de la **Zwischenprüfung allemande** ou son équivalent.

Le cursus se déroule sur deux années, l'**admission se déroulant au niveau du Master 1**. Il n'y a **pas d'admission directe en M2**.

L'année comprend **deux stages de six semaines**, l'un **en France**, l'autre **en Allemagne**, sanctionnés par des **rapports** qui sont pris en compte dans l'évaluation du cursus.

Les étudiants de M2 rédigent un **mémoire de recherche**, dans la langue du pays partenaire. Le Master comprend au choix des étudiants une **spécialisation en droit social-droit du travail**, et une **spécialisation en droit des sociétés-droit fiscal**. Le mémoire de M2 porte sur le thème de la spécialisation.

Pour en savoir plus : <http://www.droitucp.fr/cursus-droit-franco-allemand-master-2>

Composante

UFR droit

Contact(s) administratif(s)

Catherine Jestin

Tel. +33 1 34 25 60 16

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 120

Durée : 2

Niveau d'étude : BAC +5

Public concerné

* Formation initiale

Nature de la formation :

Diplôme national de l'enseignement supérieur